

# 1 an après la fusion des Régions Philippe Richert fait le bilan

**Grand Est**  
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE

*1 an après la fusion des Régions*

## **Philippe Richert fait le bilan**

***Ce jeudi 5 janvier 2017, le Président de la Région Grand Est a présenté ses vœux à la presse à la Maison de la Région, à Strasbourg. L'occasion pour tous de faire un premier bilan de cette année de fusion des Régions inédite dans l'histoire des collectivités territoriales.***

*Il y a 1 an et 1 jour, Philippe Richert, ancien ministre, prenait la Présidence des régions Alsace, Champagne-Ardenne et Lorraine. Près de 6 mois plus tard, apparaissait le nom Grand Est, pour représenter cette nouvelle grande région. Cette année de transition a été une année de défis à relever pour la construction de la collectivité.*

*Après avoir achevé sa réorganisation territoriale, permis la création de 12 agences territoriales sur le territoire, mis en œuvre les processus de transferts de compétences en matière de transports et de déchets, ainsi que mis en place les Schémas d'organisation, le Grand Est peut désormais se développer et fonctionner sur des bases solides.*

***Aujourd'hui les politiques publiques sont construites par et pour le Grand Est. Le Conseil Régional a travaillé durant 1 an à l'harmonisation de ses politiques pour permettre la mise en œuvre des grandes priorités du Grand Est : l'emploi, la jeunesse, l'attractivité et le développement des territoires.***

***Ainsi, même si la loi NOTRe permet aux Conseils régionaux de poursuivre les anciens dispositifs pendant cinq ans, la Région Grand Est, forte de ses compétences, est l'une des premières en France à avoir adopté de nouvelles politiques publiques régionales en lien avec les acteurs concernés.***

***D'autres dispositifs verront le jour d'ici la fin du premier semestre de l'année 2017, pour atteindre rapidement les objectifs fixés par l'assemblée régionale et répondre aux besoins des habitants du Grand Est, tout en veillant à une gestion équilibrée des dépenses publiques. Tous les anciens dispositifs encore en cours seront d'ailleurs abrogés en juin prochain.***

***Retour sur les principales actions engagées par la collectivité et premier bilan, un an après la naissance de la nouvelle Région.***

## Point sur la Construction de la collectivité, l'Harmonisation des politiques régionales & l'Organisation territoriale

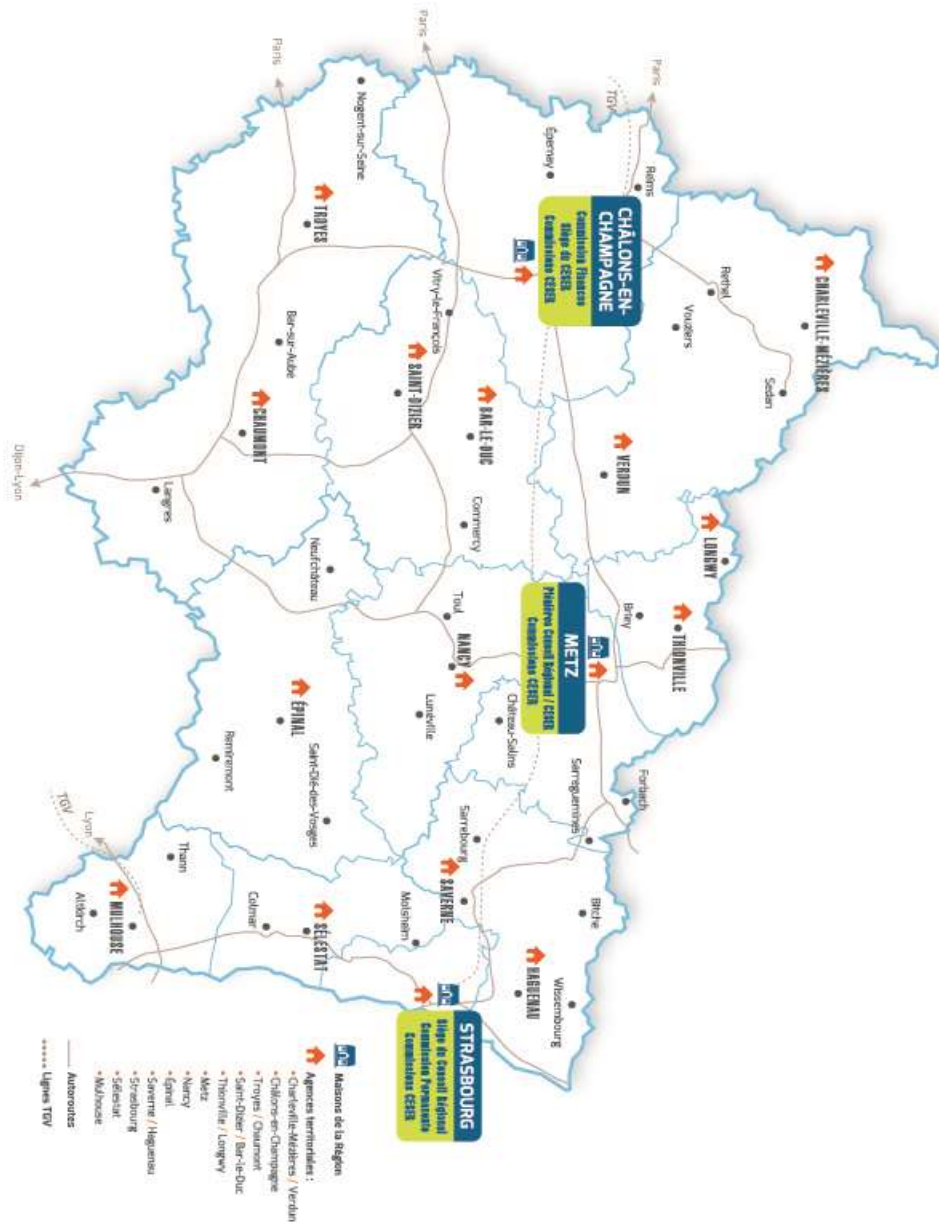
Année exceptionnelle de fusion, 2016 aura vu adopter deux Budgets Primitifs, de **2,541 milliards d'euros pour 2016** et **2,821 milliards d'euros pour 2017**.

2016 aura aussi été l'année de naissance du Grand Est. Après une démarche consultative lancée auprès des citoyens entre le 14 mars et le 1<sup>er</sup> avril pour la dénomination de la Région, **Grand Est choisi par 216 783 personnes** (soit 75,03 % des votants) puis approuvé par l'assemblée régionale le 29 avril et le Conseil d'Etat en octobre 2016, une identité visuelle a été réalisée par les services donnant une image au Grand Est.

**La nouvelle organisation territoriale** a été, quant à elle, un véritable défi mobilisant toutes les énergies, en cohésion avec les 7 500 agents de la Région Grand Est au service de l'intérêt général. Dès janvier 2016, les services de la Région ont commencé à fonctionner sous l'autorité du Directeur Général des Services et de son adjoint. Des Secrétaires Généraux ont été nommés sur chacun des sites de Metz et de Châlons-en-Champagne pour favoriser la prise en compte des territoires et assurer l'organisation, en cohérence avec les politiques régionales pilotées par 18 directeurs préfigureurs, également nommés en janvier dernier. **Aujourd'hui la réorganisation administrative est achevée.**

Pour poursuivre son projet politique, la collectivité entend maintenir et développer **la proximité des services de la Région auprès de ses partenaires et des citoyens** avec réactivité et efficacité. Ainsi, en complément d'une organisation multi-sites, avec trois Maisons de la Région à Strasbourg, à Châlons-en-Champagne et à Metz, **12 agences territoriales sont déployées dans le Grand Est** (cf. carte ci-après).

Avec la proximité comme priorité, ces agences sont installées à une échelle pertinente et une répartition équilibrée au regard des compétences de la Région et de la configuration de chacun des territoires concernés. **Une agence couvrira en moyenne un territoire d'environ 450 000 habitants, aura la responsabilité de 20 lycées et encadrera environ 450 agents.**





## Retour sur les grands chantiers mis en œuvre par la Région Grand Est en 2016

### Jeunesse, éducation et formation

En 2016, la Région Grand Est a déployé des moyens considérables pour les jeunes de son territoire. Avec plus **d'un milliard d'euros**, soit plus de **40 %** du budget de la Région, le Conseil Régional met tout en œuvre afin de contribuer au développement et au rayonnement de sa jeunesse et lui donner les clés de la réussite pour l'avenir.

La Région Grand Est a conçu, au cours de l'année 2016, **une stratégie régionale faisant de la jeunesse une priorité en étroite concertation avec les acteurs publics et privés de la jeunesse**. L'objectif est d'accompagner les jeunes de 15 à 29 ans dans leur parcours vers l'autonomie. Voici quatre grands défis que la Région souhaite relever :

- donner les clés de l'insertion professionnelle aux jeunes en initiant des actions nouvelles et en associant les entreprises à leurs démarches,
- encourager et soutenir l'entrepreneuriat de la jeunesse notamment par le biais du dispositif des « mini-entreprises », soutenu par la Région Grand Est,
- mobiliser l'engagement et la citoyenneté des 15 – 29 ans en soutenant toutes les formes de citoyenneté de ces derniers,
- élargir les horizons grâce à des opportunités de coopérations transfrontalières et internationales exceptionnelles.

Cette politique sera présentée de manière plus détaillée le 11 janvier prochain.

Avec **217 923** lycéens répartis dans 358 lycées pour la rentrée 2016/2017 et **37 300** apprentis dans **106** CFA, la Région conçoit de nouveaux dispositifs afin d'améliorer l'orientation, de faciliter l'insertion professionnelle et de favoriser l'entrepreneuriat des jeunes. En 2016, deux grandes matinées ont été organisées, l'une dédiée aux lycées (proviseurs et gestionnaires), l'autre aux CFA, afin de présenter la stratégie régionale en matière d'éducation. À l'occasion de la rentrée scolaire en septembre dernier, trois conférences de presse de spécifiques se sont tenues à Charleville-Mézières, Saint-Dié-des-Vosges et Obernai.

Le 9 janvier 2017, les organismes de formations Sanitaires et Sociales du Grand Est sont d'ailleurs conviés à la Maison de la Région de Strasbourg. Cette rencontre sera l'occasion de leur présenter les enjeux et les priorités de la Région pour le développement des formations sur le territoire.

Ce même jour, la Région officialisera le lancement du cartable numérique dans le Grand Est. Les lycéens pourront alors bénéficier, de manière optimale, de la suite Microsoft Office depuis le parc informatique de leur lycée mais également depuis leur domicile.

- **La Région construit, équipe et rénove ses lycées et ses CFA**

Pour offrir aux élèves et au personnel encadrant des conditions de travail modernes et optimisées, la Région mène une politique d'investissements qui vise à garantir le bon fonctionnement des

établissements et leur pérennité. La priorité est donnée aux travaux sur la sécurité des locaux et leur accessibilité.

A titre d'exemple, c'est dans cet esprit que le Président Philippe Richert a inauguré en septembre dernier, à Pont-à-Mousson, les lycées Jacques Marquette et Jean Hanzelet rénovés. Ces restructurations majeures, engagées par la Région et réalisées dans le cadre d'un Partenariat-Public-Privé, ont mobilisé un investissement régional de **80,6 M€**.

Pour mieux répondre aux besoins de formation dans le secteur de l'Eau, le nouveau Pôle d'Excellence Educative sur l'Eau (P3E) créé à Obernai illustre également la volonté de la Région. Inauguré en septembre 2016 par le Président Philippe Richert, ce nouveau bâtiment issu d'une mutualisation pédagogique entre le LEGTA et le lycée des métiers Paul-Emile Victor d'Obernai a été entièrement financé par la Région à hauteur de **1,6 M€**. Enfin, pour former aux métiers de la **maintenance éolienne**, par exemple, le lycée Bazin de Charleville-Mézières a été équipé de deux nacelles d'éoliennes permettant une certification (BZEE) en formation initiale ou continue unique dans le Grand Est : **400 000 €** de matériel et d'aménagement des locaux accueillants ces deux imposantes machines. Ce lycée est l'un des cinq établissements en France à proposer ce type de formation dans une filière en fort développement.

En 2016, la Région a consacré **134,8 M€** aux investissements dans les lycées et les CFA.

- **Le Contrat de Plan Régional de Développement des Formations et de l'Orientation Professionnelle (CPRDFOP)**

En décembre dernier, la Commission permanente a adopté la méthodologie du CPRDFOP, qui définit **les enjeux en matière de formation professionnelle** et fixe des priorités pour permettre à chacun de construire et de réaliser son projet professionnel, en cohérence avec les réalités de l'économie régionale. Le CPRDFOP concerne toutes les voies de formation initiale (apprentissage, formation continue...) et cible tous les publics quels que soient l'âge et le statut.

Grâce au cadrage qui aura pu être effectué, l'année 2017 sera consacrée à la mise en œuvre de cette méthodologie, intitulée « **Performance Grand Est** », avec des consultations sous forme de groupes de travail, la rédaction et l'adoption du CPRDFOP final. Le lancement de cette opération aura lieu le 6 février prochain, à la Maison de la Région de Strasbourg.

- **Le « Plan 500 000 formations »**

La Région Grand Est, en partenariat avec l'Etat et Pôle emploi, a mis en place, dès avril 2016, le « **Plan 500 000 formations supplémentaires** » pour les demandeurs d'emploi. **L'objectif atteint de 25 000 formations supplémentaires** a permis de doubler le nombre de places proposées et a offert aux demandeurs d'emploi autant d'opportunités de progresser et d'accéder à un emploi. Ce plan a permis d'affiner les formations selon les bassins d'emploi et les besoins en recrutement des entreprises.

- **La promotion de l'excellence**

Après une année de sélections au niveau régional, une équipe représentera les couleurs de la Région Grand Est aux prochaines sélections nationales des Olympiades des Métiers, qui se dérouleront en mars prochain, à Bordeaux. Cette compétition internationale illustre l'excellence dans une cinquantaine de métiers.

Par ailleurs, le **Trophée Philippe Mille**, parrainé par la Région Grand Est, offre aux équipes d'apprentis cuisiniers (issus des CFA ou lycées hôteliers) une occasion de sublimer les produits locaux dans une tradition d'exigence et de savoir-faire gastronomique à la française.

## Transports et déplacements

- **La Région Grand Est restructure son offre de transport pour l'année 2017**

**La Région Grand Est prévoit une enveloppe budgétaire de 952 M€ pour les transports et l'aménagement du territoire.** À ce titre, d'importants développements des dessertes et cadencement des lignes ont été préparés tout au long de l'année 2016 et mis en œuvre à l'occasion du changement de service le 11 décembre 2016.

On peut notamment citer le cadencement TER lorrain entre les réseaux, lancé en octobre 2016 qui offre aux usagers des services plus performants et répondant à leurs besoins de mobilité.

Une autre avancée majeure en matière de transport se situe dans l'intégration tarifaire des titres de transports de la CTS et du TER. Depuis décembre dernier, les abonnés de la CTS, de plus de 19 ans, résidant dans l'Eurométropole de Strasbourg, pourront emprunter sans surcoût, les TER dans l'agglomération et faciliter ainsi leur mobilité.

En décembre dernier, la Région Grand Est et SNCF Mobilités, ont signé la 1<sup>ère</sup> Convention d'exploitation 2017-2024 relative à l'organisation et au financement du service public de transport régional de voyageurs. Le Grand Est est la 1<sup>ère</sup> Région à signer une convention depuis la fusion des régions. Cette nouvelle convention d'exploitation des réseaux TER prévoit de **faire circuler 200 trains de plus chaque jour à coût constant**, soit au total 165 000 voyageurs transportés pour 1 676 trains par jour à l'échelle régionale.

Le budget pour la Région Grand Est en matière de transport s'élève à **431,5 M€** alloués au fonctionnement des TER sur le territoire. Ainsi, en 2017, **70 M€** sont dédiés au renouvellement et à la modernisation des matériels roulants, **17 M€** sont consacrés à l'amélioration des lignes du réseau ferré régional et 10 M€ sont attribués à l'aménagement des gares du Grand Est.

Enfin, depuis le 1<sup>er</sup> janvier, la compétence d'organisation des transports scolaires et interurbains a été transférée à la Région.

- **Revue des Contrats de Plan Etat-Région (CPER) 2015-2020 : 80 M€ supplémentaires pour les territoires du Grand Est**

Le 2 décembre 2016, Philippe Richert et Manuel Valls, Premier Ministre, ont signé **un avenant aux trois CPER 2015-2020**. Dans le cadre du nouveau périmètre régional, la revue permet de mobiliser une contribution supplémentaire de **80 M€** (+ 50 M€ de la Région, + 30 M€ de l'Etat). Le montant total des CPER du Grand Est s'élève ainsi à 2,076 milliards d'euros.

Cette revue vise à rehausser encore l'ambition de programmes de travaux et permet d'accélérer certaines opérations prioritaires notamment en matière d'infrastructures. A ce titre, on peut citer notamment, l'aménagement de la RN 59 entre Saint-Dié et Sélestat (déviation de Châtenois), l'achèvement des travaux de l'autoroute A304 ou encore l'aménagement de la RN4. L'ensemble des

engagements pris sur les territoires du Grand Est ont été confirmés comme les projets majeurs qui y étaient inscrits.

- **L'électrification de la ligne Paris-Troyes**

Symbole de l'électrification de la ligne Paris-Troyes, la **première pierre du poste de signalisation de Romilly-sur-Seine** a été posée en novembre 2016. Ce chantier d'électrification de la **ligne 4** (Paris-Mulhouse-Bâle) représente un budget total de **320 M€** (dont 54 M€ pour la Région Grand Est) qui permettra d'accueillir des trains plus modernes pour la desserte du sud de la Champagne et de l'Île-de-France.

### Développement économique et artisanat

- **SRDEII, une démarche novatrice en France pour l'avenir économique du Grand Est**

**2017 verra entrer en vigueur le nouveau Schéma Régional de Développement Économique d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII)**. La Région Grand Est a lancé une concertation à partir de septembre 2016, auprès des entreprises et des acteurs économiques du territoire. Avec une signature dédiée pour cette nouvelle démarche : Be-EST et la création d'une plateforme web destinée aux entreprises et aux acteurs économiques et institutionnels de la Région, le Grand Est les appelle à participer activement à la définition des orientations économiques du territoire.

Ce nouveau schéma permettra à la Région de faire face aux enjeux auxquels le territoire est confronté en matière de croissance et d'emploi. Il s'agit là d'imaginer des solutions adaptées aux entreprises de cette grande Région au travers d'un dialogue efficace.

De plus, les Chambres Régionales de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) du Grand Est ont organisé, en 2016, trois conférences territoriales pour apporter la contribution de l'ESS et de ses partenaires au SRDEII. Une conférence régionale de l'ESS fera, le 3 février prochain, la synthèse des conclusions de cette réflexion.

- **Faire du Grand Est un des leaders européens de l'Usine du futur**

En janvier 2016, la Région a décidé de **réaffirmer sa démarche de déploiement de l'Usine du futur au sein des entreprises du territoire** au travers d'un plan d'actions original alliant performance économique, respect de l'environnement et organisation de la ressource humaine.

Cette démarche constitue l'un des deux volets prioritaires de la politique économique de la Région. Elle vise, d'une part, à accompagner en ingénierie et interventions financières 100 à 150 PME industrielles chaque année, d'autre part, à identifier les entreprises « offreurs de technologies » et les accompagner sur les marchés étrangers.

Le déploiement du plan régional Usine du futur s'articule autour de quatre priorités : la constitution de Communautés de leaders, la réalisation de diagnostics de performance industrielle, la création d'un *business act* et l'accompagnement sur mesure de la Région.



C'est dans cette dynamique que le Président Philippe Richert a lancé la 2<sup>ème</sup> Communauté des leaders Usine du Futur du Grand Est, le 8 décembre 2016, dans les locaux de Thyssenkrupp Presta France à Florange, en présence d'une centaine de dirigeants d'entreprises.

- **Un Plan Grand Est pour l'artisanat**

L'artisanat compte plus de 92 000 entreprises sur notre territoire. Dans le cadre de **l'élaboration du Plan pour l'Artisanat**, la Région Grand Est, qui pilote le projet, a constitué dès juin 2016 une délégation spécifique composée de conseillers régionaux et de représentants d'organisations professionnelles.

Cette délégation à l'artisanat aura à définir, en concertation, les enjeux et orientations du futur Plan à travers quatre thématiques : l'accompagnement vers l'artisanat du futur, la transmission / reprise / création des entreprises et TPE, la promotion de l'artisanat du Grand Est et la définition du périmètre des métiers.

### Relations internationales et transfrontalières

- **Plus de 1,4 milliard d'euros de fonds européens pour accompagner les territoires du Grand Est**

Philippe Richert, Président de la Région Grand Est, ancien Ministre, et Stéphane Fratacci, Préfet de la Région Grand Est, ont réuni, en octobre dernier, les comités régionaux de suivi des programmes européens 2014-2020 en Alsace, en Champagne-Ardenne et en Lorraine. Autorité de gestion de 7 programmes européens, la Région bénéficie d'un montant de **plus de 1,4 milliard d'euros** de fonds européens pour accompagner les territoires du Grand Est (FEDER-FSE : 773 M€ et FEADER : 650 M€).

Si l'on y ajoute les 2 programmes transfrontaliers INTERREG gérés pour le compte du Rhin Supérieur et de la Grande Région ainsi que le partenariat avec le programme INTERREG France-Wallonie-Vlaanderen, ce sont au total **plus de 1,8 milliard d'euros** que la collectivité régionale pilotera d'ici à 2020. La Région pourra ainsi soutenir des projets utiles pour les territoires dans de nombreux domaines tels que la recherche et l'innovation, l'efficacité énergétique, l'environnement, la formation professionnelle, l'apprentissage, le secteur agricole ou le patrimoine rural. De son côté, l'Etat gèrera une enveloppe de près de 183 M€ au titre du FSE.

### Agriculture et forêt

- **La Région Grand Est construit l'avenir de ses territoires grâce au Pacte pour la Ruralité**

En octobre 2016, la Région Grand Est a organisé **des Assises pour construire l'avenir de ses territoires ruraux**. Réunies aux Pôles d'avenir d'Ecurey dans la Meuse, ces *Assises de la Ruralité* ont rassemblé plus de 200 élus et acteurs socio-professionnels régionaux, en vue de débattre de leur vision de la ruralité. Au terme de cette rencontre, les axes majeurs du futur **Pacte pour la ruralité** ont été annoncés et seront votés en avril 2017, avec l'ensemble des dispositifs relatifs à l'aménagement du territoire.

- **La Région Grand Est déploie de nouvelles politiques agricoles pour l'année 2017**

Tout au long de l'année 2016, **la Région a œuvré à la nouvelle politique agricole pour le Grand Est**, visant ainsi à renforcer ce secteur économique majeur du territoire. Suite à la séance plénière de

novembre dernier, deux dispositifs socle ont été mis en place par la Région, permettant de répondre aux objectifs des politiques régionales dans le champ de l'agriculture, la viticulture et la forêt.

Il s'agit en particulier de la promotion des productions régionales et du soutien aux démarches de progrès, qui prendront tout leur effet à l'horizon 2017. En janvier 2017, la Région prévoit la création de nouveaux dispositifs relatifs au conseil aux exploitations agricoles et viticoles et la compensation des dégâts des grues cendrées sur les cultures

Par ailleurs, dans le cadre du plan d'urgence agriculture lancé en novembre 2016, la Région a attribué une enveloppe globale de plus de **6 M€**, cofinancés par le FEADER, pour accompagner les **555 projets portés par 414 exploitations** agricoles de la Région Grand Est dans leurs projets d'investissements.

Le Grand Est a fait le choix de la modernisation et de la compétitivité de l'agriculture. Il s'agit là d'une priorité qui prépare l'avenir des 49 000 exploitations agricoles et viticoles du territoire. Soucieuse d'accompagner les exploitations agricoles vers l'avenir.

- **La filière forêt-bois**

**Le contrat filière forêt-bois**, élaboré en partenariat avec l'Etat et les professionnels, décline une stratégie qui vise à améliorer la formation aux métiers du bois, les actions collectives, la compétitivité des entreprises et l'innovation, tout en valorisant et renouvelant la richesse de la ressource forestière de près de 2 M ha dans le Grand Est.

### Aménagement des territoires

- **Le plan de soutien aux investissements des communes de moins de 2 500 habitants**

Le plan régional de soutien aux investissements des **communes de moins de 2 500 habitants** a été adopté en mars 2016. La première somme a été approuvée en mai de la même année afin de réaliser des travaux de voirie, d'amélioration des bâtiments communaux et des espaces publics.

**Au total, sur les 5 195 communes du Grand Est, 1 995 communes ont bénéficié de cette aide régionale, soit 38 % des communes du Grand Est** (dont 393 communes en Alsace, 602 communes en Champagne-Ardenne et 965 en Lorraine), **pour un total de plus de 22 M€**. Ces aides étaient plafonnées à 20 000 € et limitées à 20 % du coût des travaux prévus en 2016.

Ce plan a mobilisé 120 M€ de fonds publics par un effet de levier et généré au final plus de 200 M€ de travaux dans la Région Grand Est. Retrouvez toutes les communes du Grand Est aidées dans le cadre de ce plan en suivant le lien suivant : <https://goo.gl/r7Msf6>

- **Le déploiement du Très Haut Débit**

Le 25 octobre dernier, Philippe Richert a signé **les premières conventions de financement pour la réalisation des travaux de fibre optique en Alsace**. Ce projet, mené dans le cadre du Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN), permettra l'accès au Très Haut Débit pour tous les Alsaciens d'ici 2022, exclusivement à la fibre optique intégrale. La conception, la construction, l'exploitation, la commercialisation et la maintenance du réseau, ainsi que le financement ont été confiés à la société Rosace dans le cadre d'une délégation de service public concessive.

La Région souhaite progressivement déployer le réseau 100% fibre optique **dans les Ardennes, l'Aube, la Marne, la Haute-Marne, la Meurthe-et-Moselle, la Meuse et les Vosges**. Ce projet représente environ 830 000 prises pour un investissement total de **1,3 milliard d'euros**. Les premières études devraient être menées dès 2018.

## Environnement

- **Le Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD)**

La loi NOTRe a confié aux Régions l'élaboration et le suivi d'un PRPGD, une compétence exercée au préalable par les Départements. A cet effet, la Région Grand Est, s'est dotée de moyens pour mener à bien **une mission d'envergure concernant l'ensemble des déchets produits et traités dans tout le territoire**.

Cette démarche s'articule avec l'élaboration d'autres outils, tels que le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET), qui devra être adopté au cours de l'été 2019.

- **Le service Oktave : 1<sup>er</sup> bilan, un an après son démarrage**

Oktave, service intégré de rénovation énergétique initié par l'ADEME et la Région Grand Est, a favorisé, en 2016, l'émergence de près de **350** contacts de particuliers désireux de se renseigner sur la rénovation énergétique de leur logement et a généré **160** visites de conseillers sur le terrain. Le service encourage et facilite la rénovation complète des maisons individuelles à un niveau basse consommation en proposant un scénario de travaux et une solution de financement personnalisés.

L'idée est d'atteindre l'objectif de **3 000** maisons individuelles rénovées à l'horizon 2017 pour contribuer aux objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre à un facteur 4 d'ici 2050.

- **Climaxion, un nouveau programme au cœur de la transition énergétique**

La Région Grand Est et l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) ont œuvré de concert en 2016 pour créer **le programme Climaxion**, qui sera officiellement lancé dans le courant du mois de janvier 2017. Destinée à accompagner les particuliers, les entreprises, les collectivités et les professionnels, cette démarche ambitieuse s'articule autour de quatre axes stratégiques : l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables, l'économie circulaire et les territoires durables.

- **Une nouvelle réserve naturelle régionale pour un territoire à la biodiversité remarquable**

En 2016, la première Réserve Naturelle Régionale (RNR) de Haute-Marne, **la RNR des Pelouses et Bois de Villemoron**, a été inaugurée, portant à 25 le nombre de ces espaces protégés dans la région Grand Est.

Les RNR sont des sites remarquables par leur faune, leur flore et leur patrimoine géologique et dont le classement dépend des conseils régionaux. Cette nouvelle réserve illustre la richesse et la diversité des milieux naturels de notre territoire qui compte également six parcs naturels régionaux. Une richesse que la Région Grand Est valorise et protège à travers sa politique en matière d'environnement.

## Culture

- **La mise en avant de la vitalité et de la création artistique du Grand Est**

Dès la fusion, **la Région Grand Est a rapidement mis en place de nombreuses actions en faveur de la culture**, tous domaines confondus.

De nombreux artistes et créations artistiques du Grand Est se sont distingués grâce à l'aide du conseil régional : 14 compagnies régionales ont participé au festival off d'Avignon, plusieurs groupes se sont produits sur la scène des Trans Musicales de Rennes, de nombreux films ont été sélectionnés dans des festivals de renom, etc. La Région Grand Est a renouvelé son soutien à de nombreux événements culturels et lieux artistiques, a assuré des présences lors de grandes rencontres, comme le festival de Cannes ou le salon régional du livre pour la jeunesse de Troyes, et a déjà lancé de nouveaux dispositifs (cinéma et audiovisuel, développement des langues et cultures régionales, adhésion au fonds d'aide « Cafés Cultures », etc.).

En un an, la Région Grand Est a montré son implication dans la promotion de la diversité culturelle et artistique du nouveau territoire et continuera plus largement en 2017.

## Enseignement supérieur et recherche

- **Le Pacte Grandes Ecoles**

En 2017, le **Pacte Grandes Ecoles** engagera la Région auprès des plus de 40 écoles diplômant à bac+5 avec un budget de plus de 8 M€ (jusqu'en 2019) dont l'ambition est de développer le nombre de futurs ingénieurs, l'attractivité internationale des écoles, les formations innovantes et les retombées économiques locales dans le Grand Est.

## Sport

- **La politique sportive du Grand Est en six dispositifs**

Parce que le sport est un facteur d'attractivité, d'excellence et d'identité régionale, **la Région a mis en place, dès fin novembre 2016, une nouvelle politique sportive qui répond à l'évolution des pratiques et accompagne les projets de performances**, reflète du potentiel régional sur le plan national voire international. Le Grand Est compte en effet un tissu associatif très dense, regroupant **plus de 14 000 clubs et près de 1,3 million de licenciés**, se situant ainsi parmi les régions les plus sportives de France.

L'engagement de la Région s'articule dorénavant autour de deux grandes priorités : participer à la structuration du sport de haut niveau en lien avec les trois Centres de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportive (CREPS) et encourager une offre de pratique sportive de proximité permettant de créer un maillage des disciplines sur l'ensemble du territoire.

Ainsi, six nouveaux dispositifs composent la politique sportive du Grand Est : soutien aux manifestations sportives, aux sportifs de haut niveau, aux clubs de haut niveau, aux investissements sportifs, aux ligues et aux comités sportifs régionaux, à l'acquisition de matériel sportif. Ces dispositifs sont entrés en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017 à l'exception des aides aux clubs et aux ligues dont l'application est fixée au 1<sup>er</sup> juillet 2017. Ils vont permettre une meilleure efficacité de la dépense

publique, un pilotage global des politiques régionales et une intervention en bonne cohérence avec les réalités du territoire. Pour l'année 2017, **la Région consacre au sport un budget de 17 M€.**

Partenaire des grands événements sportifs internationaux, rappelons que notre Région a accueilli la finale de la Coupe du monde de tennis féminin par équipe, les 12 et 13 novembre 2016, à Strasbourg. Aujourd'hui, elle se prépare à vivre au rythme du Championnat du monde masculin de handball 2017, une compétition qui réunira 6 des 24 meilleures équipes de la planète handball, du 11 au 19 janvier à Metz.

- **Quelques champions sportifs dans le Grand Est**

Ils contribuent au rayonnement international du Grand Est : Thierry Omeyer, handball, Vice-Champion olympique aux JO de Rio 2016, Stéphane Molliens, tennis de table, médaillé d'or paralympique aux JO de Rio 2016, Pierre Houin, aviron, médaillé d'or aux JO de Rio 2016, Pierre-Hugues Herbert, tennis, n°2 mondial en double, Béatrice Edwige, Laura Glauser, Grace Zaadi Deuna et Tamara Horacek, handball, médaillées d'argent aux JO de Rio 2016, Gauthier Klauss et Mathieu Péché, kayak, médaillés de bronze aux JO de Rio 2016, Vincent Anstett, escrime, Vice-Champion d'Europe, Charlotte Lembach, escrime, Vice-Championne d'Europe, Maxime Marotte, VTT, double Champion du Monde et d'Europe en relais... ainsi que l'équipe féminine Metz Handball, Championne de France, et la SIG Basket, Vice-Championne de France pour la 4<sup>ème</sup> fois.

## Tourisme

**Douze nouveaux dispositifs d'intervention** de la Région Grand Est dans le domaine du tourisme ont été préparés tout au long de l'année 2016 et votés en décembre pour l'année 2017. Ces nouveaux dispositifs sont définis selon les objectifs suivants : une meilleure efficacité de la dépense publique, un pilotage global des politiques régionales, une intervention en bonne cohérence avec les réalités du territoire.

L'engagement de la Région en faveur du tourisme s'articule désormais autour de trois grandes priorités :

- atteindre un niveau d'excellence sur l'ensemble de la région et renforcer ainsi l'attractivité des territoires,
- veiller à l'équilibre territorial,
- accompagner le développement des pôles touristiques, en particulier les axes de déplacements et l'offre d'hébergement.

Ces nouveaux dispositifs s'inscrivent dans la nouvelle stratégie touristique régionale qui sera effective au cours du premier semestre 2017. Cette stratégie sera accompagnée par l'élaboration d'un Schéma régional de développement touristique avec trois objectifs : renforcer l'attractivité, accompagner les acteurs, valoriser les atouts du territoire.

Un budget de 26 M€ est dédié à cette filière porteuse qui, avec 60 M€ de nuitées enregistrées en 2014, représente un PIB de 3,2 milliards d'euros et 82 000 emplois (4% de l'emploi régional).





© Stadler, Bodez / Région Grand Est ; Alstom Transports

CONTACT PRESSE

**Gaëlle Tortil-Texier**

06 78 79 93 36

Service presse

03 88 15 68 94

[presse@grandest.fr](mailto:presse@grandest.fr)

[gaelle.tortil-texier@grandest.fr](mailto:gaelle.tortil-texier@grandest.fr)

